



ACADÉMIE DE VERSAILLES

Liberté
Égalité
Fraternité

Rectorat
3, boulevard
De Lesseps
78017
Versailles cedex

Le Recteur

Tél. : 01 30 83 40 01
Mél
ce.recteur
@ac-versailles.fr



LES CORDÉES de la RÉUSSITE

Versailles, le xx/xx/xx

Le Recteur de l'académie de Versailles

à

Madame, Monsieur xxxxx
Réfèrent « cordées de la réussite »
Fonction et établissement

S/c du chef d'établissement

Objet : Lettre de mission professeur réfèrent cordées de la réussite 2025-2026

Référence : circulaire interministérielle du 21 juillet 2020 publiée au BO n°32 du 27 août 2020.

Vous êtes nommé(e) professeur réfèrent « cordée de la réussite » au sein du xxxx (type d'établissement, nom et adresse) pour l'année scolaire 2025-2026. Vos activités s'exercent avec l'appui de l'ensemble de l'équipe éducative, sous l'autorité du chef d'établissement en lien avec la direction académique de votre département et les inspecteurs-réfèrents académiques des cordées de la réussite.

À ce titre vous bénéficierez d'indemnité pour mission particulière au terme de l'année scolaire 2025-2026 sous réserve de la réalisation effective du service, comprenant notamment : l'identification des élèves de la cordée dans SIECLE- BEE et la transmission du rapport d'activités.

Les champs de vos missions sont les suivants :

Accompagnement des élèves et des familles

- Identifier et suivre les élèves bénéficiaires du dispositif en lien avec les équipes éducatives.
- Assurer un suivi individualisé
- Impliquer les familles dans le dispositif

Coordination et mise en œuvre des actions

- Organiser les actions et les sorties en lien avec les objectifs des Cordées.
- Superviser les tutorats et veiller à leur bon déroulement.
- Assurer la liaison avec les équipes pédagogiques et les partenaires (tête de cordée, autres établissements, structures d'enseignement supérieur).
- Réaliser un temps fort sur la semaine des cordées du 2 au 8 février 2026

Suivi administratif et évaluation

- Saisir les élèves bénéficiaires dans la base SIECLE.
- Participer à la réalisation de l'appel d'offre annuel avec l'établissement « tête de cordée »
- Répondre aux demandes institutionnelles.
- Participer aux réunions et aux comités de pilotage du dispositif.
- Réaliser un rapport d'activités à transmettre au plus tard le 15 juin 2026



Communication et valorisation

- Informer les équipes éducatives, les élèves et leurs familles sur le dispositif et ses opportunités.
- Engager des actions de valorisation, notamment la semaine nationale des Cordées de la réussite du 2 au 8 février 2026.
- Communiquer vos événements au référents académiques des cordées de la Réussite

Les référents académiques Cordées de la Réussite Alexis Fradetal, Sébastien Michel et Corinne Subileau sont à votre disposition pour vous accompagner dans vos missions à l'adresse académique: cordeesdelareussite@ac-versailles.fr.

Vous me remettrez chaque année un rapport d'activité pour le 15 juin 2026 au plus tard précisant l'avancement de ces diverses missions. Le rapport est à transmettre à l'adresse académique: cordeesdelareussite@ac-versailles.fr.

Le Recteur de l'académie de Versailles

Etienne CHAMPION